



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES SUR
LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
SEIGNANX**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL
relative à la réalisation d'études urbaine, technique et paysagère dans le cadre du
mandat d'études de faisabilité et de programmation préalables
sur la commune de Tarnos**

Le Président du Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion de parcs d'activités économiques sur le territoire de la Communauté de communes du Seignanx,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU le mandat d'études conclu le 26 octobre 2023 avec la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation d'études de faisabilité et de programmation préalables sur la commune de Tarnos,

VU la proposition de la SATEL en date du 19 mars 2024,

DECIDE :

- d'approuver la proposition de marché de services présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
 - **Attributaire** : Groupement composé de la SAS KAWABUNGA (MANDATAIRE), la SARL ECR ENVIRONNEMENT SUD OUEST et la SARL MARION CINTRE, dont le siège social du mandataire est situé à « La Fabrique des Lieux » - 14 rue Duffour Dubergier à BORDEAUX (33000)
 - **Nature des prestations confiées** : réalisation d'études urbaine, technique et paysagère afin d'établir un schéma d'aménagement global (niveau AVP) avec une estimation du coût des travaux et des aménagements proposés selon 2 hypothèses : d'une part, sur l'emprise foncière des terrains publics et d'autre part, sur l'emprise foncière de l'ensemble du périmètre d'études (terrains publics et privés) au lieu-dit « La Tuilerie » sur la commune de TARNOS
 - **Montant HT** : 27 250,00 €
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier audit groupement.

Fait à Mont-de-Marsan, le **09 AVR. 2024**

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON